

Appel pour un moratoire sur les projets d'infrastructures routières

"Nous, associations, collectifs et comités de citoyens appelons les autorités publiques compétentes à décréter un moratoire sur tous les projets de nouvelles infrastructures routières.

1. De la nécessité de prendre en compte les enjeux globaux

Deux éléments majeurs détermineront l'orientation de nos sociétés au cours de ce siècle : les changements climatiques et la survenue du pic de production de pétrole, que suivra sa déplétion.

On ne peut plus ignorer que les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports routiers croissent sans entrave, à un rythme alarmant¹. Tout comme on ne peut négliger que le pétrole fournit 98% de l'énergie consommée par ce secteur.

Par un effet d'accroissement de l'offre, les nouvelles infrastructures routières entraînent toujours plus loin nos sociétés sur le chemin de la dépendance au pétrole et de la perte de maîtrise sur nos émissions de gaz à effet de serre. Un chemin qui mène au chaos (bouleversements climatiques, crises pétrolières) et auquel les signataires du présent moratoire estiment donc qu'il faut substituer celui de la transition en douceur.

2. De l'impact des infrastructures routières sur le territoire

Il n'y a plus de région enclavée en Belgique. L'argument du développement économique apporté par les nouvelles infrastructures routières a été largement démonté, notamment par la CEMT (Conférence Européenne des Ministres des Transports)². Mais – l'observation le prouve, l'analyse le confirme – l'accroissement du réseau routier favorise l'étalement et la dispersion de l'habitat et des activités sur le territoire : la ville se dilue dans la campagne. En résultent morcellement du territoire, atteintes aux milieux naturels, pollutions, incidences sociales et dépendance automobile. Ce modèle ne sera plus viable dans le contexte d'un pétrole cher parce que en déplétion et sujet à une demande soutenue (concurrence entre Etats d'une part et entre différents secteurs d'activités d'autre part).

EP PC 070919 Moratoire routes 1/6

¹ Au niveau belge, les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports représentaient 14% des émissions totales en 1990 et 18,5% en 2004, soit une augmentation de 34% (source: Quatrième Communication Nationale belge sur les changements climatiques - Commission Nationale Climat, 2006). Ce chiffre doit être comparé à l'objectif national de réduction de 7,5% de tous les gaz à effet de serre à l'horizon 2010 (l'année 1990 étant prise comme référence).

² Transport et développement économique, Table Ronde 119 de la CEMT, Editions OCDE, 2002



3. <u>Du manque d'équité en matière de mobilité</u>

Les citoyens de notre pays ont le droit de circuler librement sur le territoire national. Ils disposent, pour exercer ce droit, d'un large éventail de moyens : à pied, à vélo, à cheval, en voiture, en bus, en train, en tram, en métro, ... Toutefois, durant les dernières décennies, l'habitat et les lieux d'activités (économiques, de loisir, ...) se sont dispersés sur le territoire tandis que les politiques budgétaires ont favorisé les infrastructures routières (+ 57% entre 1970 et 2000) au détriment des autres modes. Le choix théorique du mode de transport s'en est dès lors souvent trouvé réduit à l'obligation à l'automobilité. Et alors que certains n'imaginent plus de vivre sans voiture, ceux qui ne peuvent se payer le luxe de posséder un véhicule privé sont bel et bien des exclus de notre société.

Conjuguer les objectifs d'équité et de respect de l'environnement implique de repenser les politiques de mobilité en termes d'accessibilité³.

4. Pour une meilleure affectation des budgets publics

L'accroissement du réseau routier avait toute sa pertinence dans le contexte des années 1960 et 1970. Menée durant plus de quatre décennies, cette politique a laissé un lourd passif. Le réseau routier, qui couvre aujourd'hui 4% du territoire national⁴ mobilise d'importantes ressources financières et humaines. Encore celles-ci ne suffisent-elles pas (tant au niveau régional que communal et en dépit d'une réelle volonté politique) à assurer les nécessaires tâches d'entretien et d'amélioration du réseau existant. La construction de nouvelles infrastructures routières requiert également d'importantes ressources. Celles-ci pourraient utilement être mises au service d'une politique de mobilité durable, c'est à dire qui garantisse non seulement aux générations présentes, mais également aux générations futures, la faculté d'exercer le droit de circuler librement. Maîtrise de la demande de mobilité, transfert modal, efficacité énergétique : c'est dans ces domaines que la Belgique accuse un retard certain – non dans la qualité de son maillage routier, l'un des plus denses au monde.

La politique d'accroissement du réseau routier constitue le symbole d'une période aujourd'hui révolue : celle de l'énergie bon marché et de l'ignorance des impacts environnementaux des activités humaines.

Les signataires de cet Appel demandent aux autorités compétentes de décréter un moratoire sur les projets de nouvelles infrastructures routières. Cette décision constituera un geste fort et un pas décisif dans la mise en place d'une politique de mobilité durable prenant en compte les enjeux liés à l'évolution des contextes économique, social et environnemental."

EP PC 070919 Moratoire routes 2/6

_

³ Mobility - measured by the distance travelled in a given period of time – can be distinguished from accessibility - measured by the number of opportunities that can be reached in a given period of time. The social implications of hypermobility, John Adams, University College London, Proceedings from the Ottawa Workshop, OCDE, 1999

⁴ Land take by transport infrastructure, Indicator fact sheet, European Environment Agency, 2002



Les associations et comités signataires de l'Appel à moratoire sur les infrastructures routières en Région wallonne

19 septembre 2007

EP PC 070919 Moratoire routes 3/6



- Action Chrétienne Rurale des Femmes (ACRF)
- Action Environnement Beauvechain (AEB)
- Action nature
- Activités Environnement Trooz (AET)
- Amis de la Fagne (Les)
- Amis de la Terre (Les)
- Amis du Parc de la Dyle (Les)
- Amis du RAVEL de Rochefort (Les)
- Ardenne et Gaume
- Ardennes Liégeoises
- Association des Clients des Transports Publics (ACTP)
- Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe)
- Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Spadois (ASPS)
- Association pour un Dévelop. Durable et un Environnement Sain en Haute-Lesse (ADDES en HL)
- ATTAC Liège
- Avenir de la Haute Ardenne (AHA)
- Centre d'Ecologie appliquée du Hainaut (CEAH)
- Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB)
- Charleroi South Air Pur (CSAP)
- Ciney-Environnement
- Collectif « Quel Pont Pour Tilff? » (CQPPT)
- Comité d'Action et Défense Aubange-Esch (CAD Aubange-Esch)
- Comité de quartier de la rue Rivière (CQRR)
- Comité de Quartier rue du Longfaux Buvrinnes
- Comité pour la Développement durable des Collines par ses Habitants (CDCH)
- Commission wallonne d'étude et de protection des sites souterrains (CWEPSS)
- Coordination du Train (La)
- CRAN (Le)
- CRIE de la Forêt d'Anlier

EP PC 070919 Moratoire routes 4/6



- Cyclistes Quotidiens (Les) (Gracq)
- Die Raupe
- Ecova (Trooz)
- Eco-vie
- Education Environmement
- Education Santé
- Enclus Environnement
- Entente Nationale pour la Protection de la Nature
- Environnement Dyle
- Etopia
- Faune & Biotopes
- Fet'chir (Les)
- FREE
- Gaume Environnement
- Greenpeace
- Groupe One
- Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux
- Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens (Gracq)
- Groupement Cerexhe-Heuseux-Beaufays
- Heusy Grandeur Nature
- Hommes et Patrimoine
- Louk'A Ti
- Mouvement Démographie-Ecologie
- Natagora
- Naturalistes de la Haute Lesse (Les)
- Nature et Loisirs asbl Louis Picalausa
- Oxfam-Magasins du Monde
- Passeurs d'énergie
- Patrimoine nature
- Pro-Braine
- Protection Nature Seraing

EP PC 070919 Moratoire routes 5/6



- Rando-Vélo
- Réseau de la Forêt (Le)
- Réseau Eco-consommation (Le)
- Roteus waibiens (Les)
- Sauvegarde et avenir de Mons
- Sentiers.be
- TESLA
- Trop de Bruit en Brabant wallon
- Vents d'Houyet
- Vesdre Avenir
- Vigilance-Responsabilité-Santé (VIRES)
- Vivre ... S
- WWF

EP PC 070919 Moratoire routes 6/6